

BUDGET ANNEXE DES « TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire 2022 du budget annexe « transports métropolitains »	3
2. Le résultat 2021	3
3. La section d'exploitation du budget annexe « transports métropolitains »	4
1.1. Les recettes d'exploitation	4
1.2. Les dépenses d'exploitation	5
4. La section d'investissement du budget annexe « transports métropolitains »	7
4.1. les recettes d'investissement	7
4.2. Les dépenses d'investissement	8
5. La programmation pluriannuelle	10
6. La dette du budget annexe « transports métropolitains »	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS METROPOLITAINS »

Le budget supplémentaire 2022 conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +52 602 K€ en section d'investissement.
- ✓ + 60 070 K€ en section d'exploitation.

	Voté avant BS	Variation BS 2022	TOTAL 2022
Section d'Exploitation	704 780 K€	60 070 K€	764 850 K€
Section d'Investissement	287 531 K€	52 602 K€	340 133 K€

2. LE RESULTAT 2021

A l'occasion du budget supplémentaire sont repris les résultats de l'exercice précédent.

Budgets	Résultat de l'exercice 2021		Résultats de clôture Exploitation 2021 (A)	Résultats de clôture d'Investissement 2021 (B)	Restes à Réaliser en Recettes 2021 (C)	Résultats cumulés Investissement 2021 (B+C)	Part affectée à l'Investissement 2022 (D)	Solde maintenu en section d' Exploitation (A-D)
	Exploitation	Investissement						
Budget annexe des "Transports Métropolitains"	20 135 603,01	-6 543 830,24	66 670 059,61	-52 582 525,91	30 210 501,96	-22 372 023,95	22 372 023,95	44 298 035,66

Le résultat excédentaire de clôture 2021 de la section d'exploitation s'est établi à 66 670 059.61 €.

- ✓ La section d'investissement a clôturé, après prise en compte des restes à réaliser en recettes, avec un déficit de 22 373 023.95 €.
- ✓ 22 373 023.95 € sont affectés à la section d'investissement *et inscrits au comptes 1068*, « Autres Réserves » et 1064 « Réserves réglementées » pour le produit de cession de la gare maritime du Vieux-Port, *en recettes*
- ✓ Le solde de l'excédent d'exploitation de 44 298 035.66 € est maintenu en section d'exploitation et porté au compte 002 en recettes.
- ✓ Le résultat de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser de 52 582 525.91 € est inscrit au compte 001 du budget supplémentaire 2022 en dépenses.

3. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS METROPOLITAINS »

1.1. LES RECETTES D'EXPLOITATION

En K€	Total voté 2021	BP + DM 2022	BS 2022	Total après BS	Evolution en % total après BS/BP 2022
Recettes réelles	658 489 K€	679 780 K€	11 825 K€	691 605 K€	2%
Recettes de gestion courante	637 745 K€	676 037 K€	0	676 037 K€	0%
013 - Atténuations de Charges	20 K€	9 K€	0	9 K€	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	97 838 K€	124 028 K€	0	124 028 K€	0%
73 - Impôts et taxes sauf 731	353 000 K€	360 060 K€	0	360 060 K€	0%
74 - Dotations et participations	176 775 K€	184 872 K€	0	184 872 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante	10 112 K€	7 068 K€	0	7 068 K€	0%
Autres recettes de fonctionnement	20 744 K€	3 743 K€	11 825 K€	15 568 K€	316%
76 - Produits financiers	8 229 K€	2 743 K€	0	2 743 K€	0%
77 - Produits exceptionnels	12 516 K€	1 000 K€	11 825 K€	12 825 K€	1183%
Recettes d'ordre	24 439 K€	25 000 K€	3 947 K€	28 947 K€	16%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 439 K€	25 000 K€	3 947 K€	28 947 K€	16%
Total recettes d'exploitation	682 928 K€	704 780 K€	15 772 K€	720 552 K€	2%
002 - Excédent reporté	46 534 K€		44 298 K€	44 298 K€	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	729 463 K€	704 780 K€	60 070 K€	764 850 K€	9%

Après la crise sanitaire et les confinements successifs qui ont fortement impactés les recettes « tarifaires » du budget annexe « transport métropolitains », le budget supplémentaire enregistre une hausse de 60 070 K€ de recettes supplémentaires soit +9%. Elles se déclinent comme suit :

- ✓ Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) inscrivent une hausse de 11 825K€ qui résultent principalement de la régularisation des rattachements en dépenses 2021 pour 8 000 K€.
- ✓ Par ailleurs, ils comprennent l'intégration de recettes du contrat de délégation de service public Kéolis-Pays d'Aix d'un total de 2 886K€ le délégataire restitue à la Métropole le produit de la vente des véhicules, du bonus écologique et les économies réalisées par ce dernier pendant la période de pandémie 2021 pour un total de 2 886K€.
- ✓ De plus, l'amortissement des subventions d'investissement (chapitre 042) inscrit une hausse de 3 947K€. Cette recette résulte de l'intégration de subventions perçues sur les exercices antérieurs.
- ✓ L'excédent d'exploitation de l'exercice 2021 est inscrit (chapitre 002) pour un total de 44 298 K€. Ce résultat a été obtenu grâce à l'avance remboursable de l'Etat de 75 000K€ perçue en 2020. Cette avance a permis de contenir les pertes 2020 et 2021 qui auraient fortement et durablement dégradé le budget.

Pour conclure, les recettes d'exploitation sont en augmentation de 60 070 K€, soit +8%. Cette progression s'explique principalement par la reprise des résultats de l'exercice 2021. En isolant ce résultat, les recettes totales d'exploitation augmentent de 15 772 K€.

1.2. LES DEPENSES D'EXPLOITATION

En K€	Total voté 2021	BP + DM 2022	BS 2022	Total après BS	Evolution en % total après BS/BP 2022
Dépenses réelles	658 340 K€	657 781 K€	40 289 K€	698 070 K€	6%
Dépenses de gestion courante	628 548 K€	645 080 K€	10 862 K€	655 942 K€	2%
011 - Charges à caractère général	613 428 K€	630 668 K€	5 965 K€	636 633 K€	1%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 712 K€	11 906 K€	1 138 K€	13 043 K€	10%
014 - Atténuations de Produits	1 200 K€	1 200 K€	-600 K€	600 K€	-50%
65 - Autres charges de gestion courante	1 208 K€	1 307 K€	4 359 K€	5 665 K€	334%
Autres dépenses d'exploitation	29 792 K€	12 701 K€	29 427 K€	42 128 K€	232%
66 - Charges financières	12 375 K€	11 868 K€	157 K€	12 026 K€	1%
67 - Charges exceptionnelles	12 416 K€	833 K€	8 689 K€	9 522 K€	1043%
68 - provisions	5 000 K€	0	20 581 K€	20 581 K€	n/c
Dépenses d'ordre	71 123 K€	46 998 K€	19 782 K€	66 780 K€	42%
023 - Virement à la section d'investissement	33 893 K€	7 257 K€	23 797 K€	31 054 K€	328%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 230 K€	39 742 K€	-4 016 K€	35 726 K€	-10%
Total dépenses d'exploitation	729 463 K€	704 780 K€	60 070 K€	764 850 K€	9%
002 - Déficit reporté				0	
Total dépenses d'exploitation cumulées	729 463 K€	704 780 K€	60 070 K€	764 850 K€	9%

Le budget supplémentaire du budget annexe « transports métropolitains » inscrit une augmentation prévisionnelle des dépenses de 60 070 K€, soit +9%. Cette augmentation résulte très majoritairement de l'augmentation des charges exceptionnelles, des charges à caractère général et de l'autofinancement supplémentaire dégagé grâce à l'excédent d'exploitation 2021.

Les variations au budget supplémentaire se déclinent ainsi :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011), correspondant à 90% à la rémunération des régies et des délégataires, enregistrent une hausse de 5 965 K€, soit +1%. Cette augmentation résulte principalement de :
 - L'augmentation de la rémunération de la Régie des Transports Métropolitains (RTM) pour un total + 2 931K€ dont l'application de l'indexation à la rémunération de la RTM pour + 5 700 K€. Dans le même temps, il est constaté des baisses à hauteur de 2 769 K€ dont la rétrocession du loyer du siège de la RTM à hauteur de – 2 500 K€ et des baisses liées aux autres réseaux de la RTM.
 - Sur ces autres réseaux, il s'agit d'un ajustement en fonction de l'exploitation réalisée sur les deux premiers trimestres de l'exercice (+889 K€) ainsi que l'application de la hausse des coûts liée à l'inflation au sein des contrats (+ 2 145K€) ;
- ✓ Les charges de personnel (Chapitre 012) enregistrent une augmentation de 1 138 K€ soit +10%. Cette augmentation prend en compte la réaffectation d'Equivalent Temps Plein (ETP) entre le budget principal et le budget annexe pour 892 K€, 246 K€ pour la refacturation de frais fonctionnel ;
- ✓ Les autres charges de gestion courantes (chapitre 65) augmentent de 4 359 K€, soit +334%. Il s'agit principalement de régulariser la première période de trop perçu par la Métropole de reversement de la taxe sur valeur ajoutée (TVA) ;
- ✓ Les charges financières (Chapitre 66) augmentent de 157K€, soit +1%. Il s'agit d'ajuster la prévision des intérêts de la dette dus au budget primitif 2022 ;
- ✓ Les charges exceptionnelles (chapitre 67) enregistrent une hausse de 8 689 K€. Cette augmentation est principalement due à l'inscription de 8 000 K€ relatif à la régularisation des rattachements 2021, 469 K€ pour l'annulation d'un titre sur exercice antérieur dont celui relatif à une subvention perçue au titre de

l'accessibilité de la station Castellane pour 286 K€, et de 220 K€ relatif au protocole transactionnel avec l'entreprise KEOLIS.

- ✓ Les provisions (chapitre 68) augmentent de 20 581 K€. Il s'agit de provisionner 5 581 K€ pour la seconde et la troisième période du contentieux avec l'Etat sur la TVA et 15 000 K€ correspondant aux deux premières annuités de remboursement de l'avance remboursable relative à l'aide de l'Etat durant la crise sanitaire.

L'équilibre entre les recettes et les dépenses réelles permet de dégager un autofinancement (Chapitre 023) supplémentaire de 23 797 K€.

4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS METROPOLITAINS »

4.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En K€	Total voté 2021	BP + DM 2022	RAR N-1	BS 2022	Total après BS	Evolution en % total après BS/BP 2022
Recettes réelles	176 079 K€	239 533 K€	30 211 K€	-391 K€	269 352 K€	12%
Recettes d'équipement	148 392 K€	231 735 K€	30 176 K€	-22 764 K€	239 147 K€	3%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	88 401 K€	89 352 K€	22 176 K€	2 930 K€	114 458 K€	28%
21 - Immobilisations corporelles					0	n/c
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	59 991 K€	142 383 K€	8 000 K€	-25 694 K€	124 689 K€	-12%
16449 - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie					0	n/c
Recettes financières	27 687 K€	7 798 K€	35 K€	22 372 K€	30 205 K€	287%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	298 K€	298 K€			298 K€	0%
1064 - Réserves réglementées				729 K€	729 K€	
1068 - Autres réserves	16 988 K€			21 643 K€	21 643 K€	n/c
27 - Autres immobilisations financières					0	n/c
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)	10 401 K€	7 500 K€	35 K€	0	7 535 K€	0%
Recettes d'ordre	86 860 K€	47 998 K€	0	22 783 K€	70 781 K€	47%
021 - Virement de la section de fonctionnement	33 893 K€	7 257 K€		23 797 K€	31 054 K€	328%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 230 K€	39 742 K€		-4 015 K€	35 727 K€	-10%
041 - Opérations patrimoniales	15 738 K€	1 000 K€		3 000 K€	4 000 K€	300%
Total recettes d'investissement	262 940 K€	287 531 K€	30 211 K€	22 391 K€	340 133 K€	18%
001 - Solde d'exécution positif		0			0	
Total des recettes d'investissement cumulées	262 940 K€	287 531 K€	30 211 K€	22 391 K€	340 133 K€	18%

Au budget supplémentaire, les recettes d'investissement du budget annexe « transports métropolitains » enregistrent une augmentation de 52 602 K€ (y compris 30 211 K€ de Restes à Réaliser 2021). Cette augmentation est la résultante de plusieurs variations :

- ✓ Une augmentation des subventions d'investissement pour un total de 2 930 K€, soit +28%. Cette hausse correspond aux ajustements en fonction de l'avancement de la réalisation des opérations durant le premier semestre 2022 ;
- ✓ L'inscription de l'excédent d'exploitation capitalisé à hauteur de 21 643 K€ qui représente la part du résultat d'exploitation affectée pour couvrir le déficit de la section d'investissement 2020 ;
- ✓ L'inscription de la plus-value de la cession de la gare maritime du Vieux-Port pour un total de 729 K€ ;
- ✓ A cela, s'ajoutent en recettes d'ordre : une augmentation de l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation (chapitre 023) pour un total de 22 783 K€, une baisse des dotations aux amortissement (chapitre 040) de - 4 014 K€ et une augmentation des opérations patrimoniales (chapitre 041) de 3 000 K€. Cette dernière correspond à des écritures de régularisation des avances versées dans le cadre des marchés publics. Elle est neutre en recettes et en dépenses au sein de la section d'investissement.

En conséquence, l'autofinancement dégagé permet de limiter le recours à l'emprunt qui est diminué de 25 964 K€ après intégration des restes à réaliser d'emprunt (8 000 K€), soit une réduction nette de -12% par rapport au budget voté.

4.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En K€	Total voté 2021	BP + DM 2022	BS 2022	Total après BS	Evolution en % total après BS/BP 2022
Dépenses réelles	176 724 K€	261 531 K€	-6 928 K€	254 603 K€	-3%
Dépenses d'équipement	117 265 K€	215 762 K€	572 K€	216 334 K€	0%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)		-	-	-	n/c
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)		-	-	-	n/c
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)		-	-	-	n/c
Total des opérations d'équipement	117 265 K€	215 762 K€	572 K€	216 334 K€	0%
Dépenses financières	59 459 K€	45 769 K€	-7 500 K€	38 269 K€	-16%
16 - Emprunts et dettes assimilées	48 944 K€	38 269 K€	-7 500 K€	30 769 K€	-20%
26 - Participations et créances rattachées	200 K€	-	-	-	n/c
27 - Autres immobilisations financières	10 K€	-	-	-	n/c
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)	10 305 K€	7 500 K€	-	7 500 K€	0%
Dépenses d'ordre	40 177 K€	26 000 K€	6 947 K€	32 947 K€	27%
040 - Opérations de transfert entre sections	24 439 K€	25 000 K€	3 947 K€	28 947 K€	16%
041 - Opérations patrimoniales	15 738 K€	1 000 K€	3 000 K€	4 000 K€	300%
Total dépenses d'investissement	216 901 K€	287 531 K€	19 K€	287 551 K€	0%
001 - Solde d'exécution négatif	46 039 K€		52 583 K€	52 583 K€	n/c
Total dépenses d'investissement cumulées	262 940 K€	287 531 K€	52 602 K€	340 133 K€	18%

Au budget supplémentaire, les dépenses d'investissement du budget annexe « transports métropolitains » enregistrent une augmentation de 52 602 K€, soit +18 %, qui se décompose comme il suit :

- ✓ La tendance de ralentissement des investissements constatée en 2020 et 2021 ne se confirme pas au 1^{er} semestre 2022. Ainsi, les dépenses liées aux opérations augmentent de 572 K€. En effet, il s'agit d'ajuster les crédits de paiement en fonctionnement de l'avance des projets mais également d'intégrer de nouvelles dépenses dont les principaux mouvements se déclinent ainsi :
 - L'acquisition foncière du camp Sarlier pour le Chronobus à Aubagne pour 500K€ ;
 - L'acquisition foncière pour le développement du réseau Express Métropolitain pour 800K€ ;
 - L'inscription de crédits de paiement pour la nouvelle opération du projet InDid pour 200 K€. Il s'agit d'une expérimentation en vue d'améliorer la sécurité routière et de développer l'information des usagers ;
 - De l'avancement du BHNS des Bus de l'étang phase 2 pour 350K€ et de la ligne B du BHNS d'Aix pour le parc relais de Jas-de-Bouffan pour 375K€ ;
 - Le report de l'acquisition de bus à hydrogène pour – 2 000K€ dû au retard pris dans la mise en service de la station-service à Fos-sur-Mer ;
 - Le décalage des travaux du sas de la RD9 pour le BHNS A d'Aix-en-Provence à hauteur de – 900 K€.
- ✓ Le remboursement du capital de la dette (Chapitre 16) diminue de 7 500K€ soit -20%. Cette baisse résulte de la baisse du décalage du remboursement de la première annuité de l'avance remboursable de l'Etat de 7 500 K€
- ✓ De plus, l'amortissement des subventions d'investissement inscrivent une hausse de 3 947K€. Cette dépense résulte de l'intégration de subventions perçues sur les exercices antérieurs.

- ✓ Les opérations patrimoniales augmentent de 3 000 K€. Il s'agit de la régularisation des avances versées aux titulaires de marchés publics. Cette écriture de régularisation est neutre en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement.
- ✓ L'inscription du résultat déficitaire 2021 (Chapitre 001) de la section d'investissement à hauteur de 52 602 K€.

5. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

En K€	Programmes	Montant restant à financer au 01/01/2022	AP Variation annuelle du volume BP + DIM1 2022	AP Variation annuelle du volume BS 2022	Crédit de paiement voté 2022	AP reste à financer après le Budget Supplémentaire	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Bus à Haut Niveau de Service	331 619 K€	19 250 K€		6 150 K€	325 469 K€	53 Ans
	Extension Métro	885 188 K€			2 000 K€	883 188 K€	442 Ans
	Extension Tramway	607 873 K€	7 000 K€		82 170 K€	525 703 K€	6 Ans
	GEI hors projets spécifiques	61 394 K€	2 500 K€	400 K€	4 100 K€	57 694 K€	14 Ans
	Gestion de l'Administration	5 276 K€	30 K€		60 K€	5 216 K€	87 Ans
	Métro et Tramway en activité	604 112 K€			100 301 K€	503 811 K€	5 Ans
	Pôle d'Echange Multimodal	78 752 K€	30 100 K€		4 361 K€	74 392 K€	17 Ans
	Transports urbains exploitation	256 667 K€	4 000 K€		17 203 K€	239 464 K€	14 Ans
	Total	2 830 879 K€	62 960 K€	400 K€	216 344 K€	2 614 935 K€	12 Ans

Il s'agit d'intégrer la création de l'opération relative au projet InDiD pour un total de 400K€. Ce projet européen InDiD a pour but de développer et d'expérimenter des solutions innovantes en matière de systèmes de transports intelligents coopératifs.

Ce projet est piloté par les services du Ministère de la Transition Ecologique. Il associe différents partenaires (Métropole Aix-Marseille-Provence, la DIR Méditerranée, le CEREMA et ESCOTA). La Métropole Aix-Marseille-Provence a été identifiée pour la zone Méditerranée. Ce projet est axé sur l'expérimentation en milieu urbain à forte densité et principalement sur le nœud Aixois.

Il s'agit d'améliorer la sécurité routière, de développer l'information des usagers et de créer les conditions d'autonomisation croissante des véhicules et ce en implantant des unités fixes situées en bordure des voies interconnectées à des systèmes de gestion du trafic notamment sur le parcours du BHNS d'Aix-en-Provence.

6. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS METROPOLITAINS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transports métropolitains »

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt inscrit avant BS 2022	Variation BS 2022 de l'emprunt inscrit	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2022	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2022
Volume	608 661 K€	38 269 K€	11 828 K€	142 383 K€	-25 694 K€	687 081 K€	12,77%

Avec l'autofinancement dégagé grâce à la reprise des résultats 2021, le besoin de financement de la section d'investissement diminue. Ainsi, dans un souci de maîtrise de la dette, le recours à l'emprunt baisse de 25 694K€. Compte tenu du montant du remboursement de capital 2022, cela permettra de contenir la progression du niveau de la dette au 31 décembre 2022 à + 12,77 %.

Pour mémoire, le niveau de dette inscrit au budget primitif du budget annexe « transports métropolitains » intègre l'avance remboursable du plan « Marseille en Grand » à hauteur de 110 000 K€. Cela explique la variation du stock de dette en 2022. De plus, cette avance remboursable correspond à une sorte de prêt à taux zéro et les modalités de remboursement de celle-ci sont en cours de négociation avec l'Etat.